JUIN 2023 | VOL N°42

PREPA ISP

MENSUEL

ACTU BY ISP

L'actualité résumée par la Prépa ISP

- **François Molins (en photo ci-dessus), actuel procureur général près de la Cour de cassation, a quitté ses fonctions après 40 années au service du parquet. Son successeur, Rémy Heitz, jusque-là procureur général près de la cour d'appel de Paris, a été nommé officiellement par décret paru au Journal officiel le 1er juillet 2023.**
- La Cour suprême (Etats-Unis) a rejeté la politique de discrimination positive, également appelée « affirmative action », dans les établissements d'enseignement supérieur. Cela signifie que les étudiants noirs ou latinos ne bénéficieront plus d'un avantage dans leur candidature à l'admission à l'université après le lycée. Cette politique de discrimination raciale, qui avait été approuvée il y a 78 ans par la Cour suprême avec la condition de ne pas instaurer de quotas, visait à promouvoir la diversité dans une société américaine marquée par la ségrégation. Elle avait été initialement mise en place par le président Kennedy en 1961, qui l'avait également appliquée dans l'attribution des marchés publics, avant de se propager à d'autres domaines, dont l'éducation.
- Le Conseil d'État a décidé de maintenir l'interdiction du voile islamique dans les compétitions organisées par la FFF (Fédération française de football). Il a ainsi rejeté la demande du collectif des « hidjabeuses », regroupant plusieurs joueuses de football licenciées auprès de la FFF et réclamant le droit de porter leur voile lors des matchs organisés par la fédération. Le juge administratif n'a donc pas suivi l'avis du rapporteur public qui souhaitait autoriser le voile durant les compétitions – sauf pour les joueuses sélectionnées en équipe nationale –, au motif que la neutralité des services publics s'applique aux agents, et donc aux employés de la FFF, et non pas aux usagers.
- Le groupe Skyrock a annoncé la fermeture de la plateforme Skyblog. Pierre Bellanger, fondateur et président du groupe a remercié les utilisateurs pour avoir fait naitre ce que beaucoup considèrent comme l'un des premiers réseaux sociaux apparu sur le marché français. Le groupe skyrock détient également « Skred », une messagerie sécurisée qui ne demande ni numéro ni adresse mail ni abonnement à ses utilisateurs garantissant ainsi l'anonymat de ces derniers.
- Après la panthéonisation de Simone Veil en 2018 et de Joséphine Baker en 2021, Emmanuel Macron a souhaité consacrer au Panthéon deux nouveaux héros du XXème siècle : le couple de résistants Missak Manouchian et Mélinée. Le couple, rescapé du génocide arménien, avait lutté contre l'occupation allemande en région parisienne pendant la Seconde guerre mondiale. Leur panthéonisation aura lieu le 21 février 2024, soit 80 ans après l'exécution du militant communiste.
- Le HCR (Haut-Commissariat des Nation unies aux réfugiés) a publié son nouveau rapport sur le nombre de personnes déplacées en raison des guerres et violation de droits humains. En mai 2023, ce nombre s'élevait à 110 millions soit 20 millions de plus que l'année précédente. L'agence explique cette augmentation par plusieurs facteurs : la guerre en Ukraine, la reprise de l'Afghanistan par les talibans et enfin le dérèglement climatique.
- L'opération « Air défendeur » lancée en Allemagne par les 25 pays de l'Alliance et leurs partenaires a été lancée le 15 juin en Allemagne. Cet exercice militaire aérien, de grande ampleur a été organisé par l'OTAN sous le commandement de la Bundeswehr, l'armée allemande. L'objectif est de simuler une attaque contre l'un des pays membres de l'OTAN et de tester l'interopérabilité des 25 armées mobilisées (23 modèles différents d'avions de combat).
- L'Arabie saoudite, membre influent de l'OPEP, a décidé de réduire sa production de pétrole d'un million de barils par jour dans le but de stimuler les prix du pétrole qui sont en baisse. Cette réduction volontaire prendra effet à partir du mois de juillet et pourrait être prolongée. Parallèlement, neuf pays maintiendront leurs baisses de production totales de 1,6 million de barils par jour jusqu'à la fin de l'année 2024. Malgré les coupes drastiques annoncées précédemment, les prix du pétrole ont continué de chuter en raison des craintes de récession économique mondiale.

INFLUENCEURS

Le 1er juin 2023, le Parlement a adopté à l'unanimité une proposition de loi visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les abus des influenceurs sur les réseaux sociaux. Cette loi est le résultat d'une collaboration entre le ministère des Finances (Bercy), les professionnels de l'industrie de l'influence, le Parlement, ainsi que la participation de près de 19 000 citoyens et 400 professionnels. Le cadre légal repose sur deux piliers : d'une part l'accompagnement des influenceurs avec par exemple la mise en place d'un « guide de bonne conduite » pour ces derniers. D'autre part, la loi vise à protéger les consommateurs avec par exemple l'institution d'une brigade de l'influence commerciale au sein de la DGCCRF.

EDF

Un an après la décision du Gouvernement, la renationalisation à 100% d'EDF a finalement été menée à bien. Jusqu'à récemment, l'État français était propriétaire à hauteur de 84 % de l'entreprise EDF. En reprenant le contrôle total, cela permettra à l'État d'accélérer la relance du secteur nucléaire en prévoyant la construction d'au moins six nouveaux réacteurs. Cependant et en attendant la mise en service de ces nouvelles installations, prévue au mieux en 2035-2037, la France et EDF devront intensifier leurs efforts pour développer les énergies renouvelables et rattraper leur retard par rapport à d'autres pays européens.

SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

Le collectif soulèvements de la Terre, formé à l'origine en mars 2021 sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et composé d'organisations paysannes et écologistes diverses a été dissous en Conseil des ministres le 21 juin. La dissolution a été souhaitée par le ministre de l'Intérieur, suite à la première manifestation contre les "méga-bassines" à Sainte-Soline en octobre 2022. Gérald Darmanin avait alors vivement critiqué les auteurs de violences, qualifiant leur comportement d'"écoterrorisme ».